

223C0891
FR0013258399-DIV11

15 juin 2023

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

BALYO
(Euronext Paris)

Le 14 juin 2023¹, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat visant les titres de la société BALYO que la société SoftBank Group envisage de déposer.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres BALYO sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé le 14 juin 2023 par la société BALYO.